

Annexe - CHECK-LIST du locataire Maison de village « Isbanette »

Cette check-list fait partie intégrante du contrat de location. Elle aide le locataire à respecter toutes les obligations prévues.

Avant la location

Avoir signé le contrat de location (1 mois avant location)

Avoir versé la caution (1 mois avant location)

300€ sur le compte **BE91 0689 3729 6576** avec en communication :
CAUTION + nom du locataire + date

Avoir transmis une preuve d'assurance responsabilité civile

Nom de la compagnie	
N° de police assurance familiale/professionnelle	

Avoir demandé les autorisations nécessaires (commune, Sabam, Unisono, etc. si applicable)

Avoir payé le prix de la location (15 jours avant location)

.....€ sur le compte **BE91 0689 3729 6576** avec en communication :
nom du locataire + date

Annexe - CHECK-LIST du locataire
Maison de village « Isbanette »

Le jour de la location

- Effectuer l'état des lieux d'entrée
- Récupérer les clés auprès du représentant de l'ASBL
- Utiliser uniquement les locaux autorisés
- Respecter l'activité annoncée
- Maintenir les sorties de secours dégagées
- Respecter le voisinage et le niveau sonore
- Fermer portes et fenêtres après 22h
- Interdiction de fumer à l'intérieur
- Ne rien fixer aux murs (pas de clous, punaises, adhésifs)
- Assurer la sécurité des personnes présentes

Annexe - CHECK-LIST du locataire
Maison de village « Isbanette »

Après la location - nettoyage

- Balayer tous les locaux utilisés
- Nettoyer les tables et les chaises
- Laver, essuyer et ranger toute la vaisselle
- Nettoyer la cuisine et le bar
- Vider et nettoyer la friteuse si utilisée
- Vider et nettoyer le lave-vaisselle si utilisé
- Ranger le mobilier à l'endroit prévu
- Retirer tout le matériel personnel
- Trier les déchets
- Reprendre tous les sacs poubelles
- Nettoyer les abords du bâtiment

Fin de location

- Participer à l'état des lieux de sortie
- Restituer toutes les clés
- Vérifier que les lumières et chauffages sont éteints

Annexe - CHECK-LIST du locataire Maison de village « Isbanette »

⚠ RAPPEL IMPORTANT

Le non-respect de cette check-list peut entraîner :

- une retenue sur la caution (restituée 7 jours après location)
- une facturation supplémentaire
- un refus de futures locations

Fait à

le

Pour la location du (date) :

Signature du locataire précédée de la mention "lu et approuvé"	Signature pour l'asbl Isbanette